d. 4982 a' 4987

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DÉPARTEMENT

- Charente

COMMUNE

COMBIERS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL

Commencé le 5 avril 1982

Terminé le

Le présent registre, contenant cent feuillets, a été coté et paraphé

Préfet de la Charente par nous,

A Angouleme le 25 NOV. 1981

Pour le Préfet : Le Chef de Bureau délégué,

Modèle déposé 5402.01 IMPRIMERIE FABREGUE IMPRIMERIE DES MAIRIES 87500 SAINT-YRIEIX

### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

à la date du 5 avril et du 18 mars 1982

| Noms et prénoms   |   | Qualités   | Adresses   | Date<br>de l'élection  | Signatures |
|---|---|--|--|--|------------|
| ALLARY  | Smeet   | luaire   | mulig Newf   | 13.03-74   |            |
| FERRET  | Fernaud   | l'adjoint  | chez Cholet  | id.  |            |
| BORDERON  | Robert  | 2º adjoint   | Maine are Loup   | id.  |            |
| GOUEDO  | mésime  | Corneiller humei                                     | Kap an Boung   | id-  |            |
| FAURE   | Hubert  | id   | It Chalard   | id.  |            |
| JOSEPH  | Richard   | id.  | la Chapelie  | id.  |            |
|   | Man Robert  | id   | Jes Roudiers   | id.  |            |
| NOLLET  | Polodie   | id   | la rue   | id   |            |
| URDUEIX   | tres  | id   | les Moneries   | id   |            |
| THIVAUD   | Guy   | id   | la Chapelie  | id   |            |
| hélippeau -bt   | Poris élu le )  | 13 mars 1977   | est décédé le 9 aout   | 1981   |            |
|   |   |  |  |  |            |
|   |   | marie  | la Chapelie  | <b>05</b> .03.83   |            |
| THIVAUD<br>GOLIEDO  | Guy<br>oneim+   | maire<br>1. adjoint                                  | la Chapelie<br>Le Bourg  | 06.03.83   |            |
| THIVAUD<br>GOLIEDO<br>TOSEPH  | Guy<br>oneim+<br>Richard  | maire 1. adjoint 2. adjoint                          | la Chapelie<br>Le Bourg<br>la Chapelie   | 06.03.83<br>is.  |            |
| THIVALID<br>SOLVEDO (<br>TOSEPH (   | Gwy<br>oneirme<br>Bichard<br>Slodie   | maire 1: adjoint 2° adjoint 3° adjoint               | la Chapelie<br>Le Bourg<br>la Chapelie<br>La Vue   | 06.03.83<br>is.<br>id.   |            |
| THIVALID<br>GOLIEDO<br>TOSEPH<br>TOLLET<br>BORDERON                       | Guy<br>oneime<br>Richard<br>Slodie<br>Raymond   | maire 1. adjoint 2. adjoint 3. adjoint Consoller     | la Chapelie<br>Le Bourg<br>loi Chapelie<br>La Vue<br>Yaine au Loup                         | 16.03.83<br>is.<br>id.<br>id.                                    |            |
| THIVALID<br>SOLVEDO I<br>TOSEPH<br>TOLLET<br>BORDERON                     | Guy<br>onesime<br>Richard<br>Slodie<br>Raywoud<br>Fraucoi   | maire 1. adjoint 2. adjoint 3. adjoint consider      | la Chapelie<br>Le Bourg<br>loi Chapelie<br>la Vue<br>Maine au Bup<br>Youlin Neuf           | 06.03.83<br>is.<br>id.<br>id.<br>id.<br>id.                      |            |
| THIVALID<br>GOLEDO<br>TOSEPH<br>TOLLET<br>BORDERON<br>PLLARY<br>BOURREAU  | Guy<br>oneim+<br>Richard<br>Slodie<br>Raywoud<br>Fraucoi<br>Bernard                                   | maire 1. adjoint 2. adjoint 3. adjoint Consulter id. | la Chapelie  le Bourg  low Chapelie  la Vice  Maine au Bup  Mulin Neuf  Las fonds          | 65.03.83<br>is.<br>id.<br>id.<br>id.<br>id.<br>id.               |            |
| THIVALID  GOLFEDO  TOSEPH  TOLLET  BORDERON  PLLARY  BOURREAU  PRELIPPEAL | Guy<br>oneime<br>Bichard<br>Solodie<br>Raymond<br>Francoi<br>Bernard<br>Pierre                        | maire 1. adjoint 2. adjoint 3. adjoint consulter id. | la Chapelie Le Bourg lou Chapelie la Vive Yaine au Sup Youling Neuf Las fonds chez Joubert | 16.03.83<br>is.<br>id.<br>id.<br>id.<br>id.<br>id.<br>id.<br>id. |            |
| THIVALID<br>GOLEDO<br>TOSEPH<br>TOLLET<br>BORDERON<br>PLLARY<br>BOURREAU  | Guy<br>onesime<br>Richard<br>Slodie<br>Raymond<br>Francoi<br>Bernard<br>Pierre<br>I Herve<br>Francoio | maire 1. adjoint 2. adjoint 3. adjoint Consulter id. | la Chapelie  le Bourg  low Chapelie  la Vice  Maine au Bup  Mulin Neuf  Las fonds          | 65.03.83<br>is.<br>id.<br>id.<br>id.<br>id.<br>id.               |            |

# premiere page -

Séance du 5 avril 1982

Pour le Préfet : Le Chef de Bureau délégué,

Le cinquois mil neuf eut quatre vingt deux à C. LONGUEVILLE dix heures, le Conseil municipal s'est vienni au lieu ordinaire de ses réances sous la presidence de 1º allary, maire.

Présents:

Mu allary, Ferret, Borderon, Gruede, Mozicie, Viollet, Chiraud.

Mr. Faure, Jeseph, Guroucise.

Date de convocation = 31 mars

Secretaine de séance : " Chirand.

O.P. A. H. Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat - Mise en place de la phase de suivi animation.

Monsieur le Maire rappelle qu'en septembre 1981 a débuté une étude de réalisation d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Cette étude devait permettre de déterminer le nombre de logements à restaurer et les actions d'aménagement à entreprendre. Aujourd'hui achevée, cette étude démontre que 250 logements pourraient être restaurés au torme de l'opération sur les 31 communes concernées.

Il est donc vivement souhaitable que la phase de suivianimation de 3 ans soit mise en place dans les meilleurs délais et concrétisée par la signature d'une convention d'O.P.A.H. entre les communes, l'Etat et l'agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

A cet effet, et en l'absence de syndicat intercommunal, je vous propose de mandater la commune de MONTERON pour signer la convention d'O.P.A.H.

Cette convention réservera pour les 3 ans les crédits nécessaires à la restauration des logements définis cidessus, donnera à titre indicatif la liste des actions d'accompagnement qui pourraient être envisagées et déterminera la participation respective de l'Etat, du Conseil Général et des communes aux frais de suivi-animation qui s'élèvent pour les 3 ans à 1.073.000 F.

Ces frais se montent pour notre commune à 1550 francs, l'ensemble des participations communales s'élevant à : 108.500 francs. Le solde est pris en charge par le Fonds d'Aménagement Urbain (a hauteur de 50 %) et par le Conseil Général (à hauteur de 40 %).

Ces fonds seront collectés par la commune de MONTERON, que je vous propose de mandater à ce titre, comme lors de

de l'étude de réalisation.

près en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve la proposition de Monsieur le N ire et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à la bonne merche de l'opération,

- s'engage à verser à la commune de MONTERON su participation annuelle, soit :
  - 400 france en 1982,
  - 550 francs on 1983,
  - 600 france en 1984.
  - mandate la commune de MONTHRON :
    - pour solliciter et percevoir la subvention du Fonds d'Aménagement Urbain, d'un montant de 536.500 francs correspondant à une dépense globale de 1.073.000 F.
    - pour solliciter et percevoir les subventions du Conseil Général pour chacune des années,
    - pour signer avec l'A.R.I.N. Poitou-Charentes, chargée du suivi-animation, un contrat établi selon le modèle joint,
    - pour signer avec l'Etat et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat une convention d'O.P.A.H. établie selon le medèle joint.

#### Permanence OPAH

Chaque jeudi à la mairie de Villebois-Lavalette de 9th a 12 hours.

Un groupe de propriétaires de Rougnac demande la récuverture du chemin d'exploitation de la carrière de Lavance (affaire déjà évoquée au cours de la rémison du 17 mars 1981)

Poien que ce chemin se trouve sur le territoire de la Commune de Rougnal, le Cosseil municipal de Combiers einet sur avis favorable à la réouverture de ce chemin.

Gardiennage de l'église.

Le Conseil municipal, à la demande de Tousieur le Vaire décide à l'unaniente d'augmenter l'indemnité de gardiennage de l'église et de la porter à 100 france annuels.

A.D.A.P.E.1.

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention, commelle de 100 frances à l'a D. A. P. E. 1: (association Départementale du amis et sarents d'Infants Anadaptes).

CEG-Genrande de sufrention.

L'attribution d'une subvention pour des déplacements sportifs des élèvesdelembres fréquentant le CEG. Le Conseil municipal refuse d'accorder une subvention.

aide Sociale -

Moneieur Desnouailles Louis demande le benéfice de l'allocation, aux adultes handicates. Monuieur Faure Hulert demande le renouvellement de la carte d'invalidite de sa fille Evelyne. Le Conseil municipal einet un avis favorable pour chacune de ces demandes. Souvegarde du Patrimoine Cultuel Non Protégé. Demande de subveution -Monsieur le Maire fait connaître au Correil qu'il est peut êtrepassible de se voir attribuer une subvention, de 3400 france représentant 10 % de la dépeuse relatire aux travaux de réfection de la titure de l'iglise par le Ministère de la Culture Ces travaux se monteut à 290 to france pour la tritar et à 5775 frances peur la rénovation de la façade de l'église (renovation demandée par Mousieur le Chef du Service Departemental de l'architecture los de sa risite avant la réalisation du travaux). Le montant total étant de : 34845 france, le Conseil Junicipal sollicite la subscution la plus élevée possible de l'Estat, dans le cadre de la sauregarde du Patri: moine Cultuel Rural non Protege -Subvention du Conseil General -Monsieur le Maire in forme le Conseil municipal que le Conseil General de la Charente, a vote un sudicution de 10452 france pour les travaux de l'église, soit 30% de 34840 fants. Fait et deliber les jour, mois et au susdits. Ent signé les membres précents.